

Inciter les déplacements à vélo dans notre ville : une volonté des élus

Selon des statistiques européennes, la France figure parmi les pays européens les moins adeptes du vélo : ce moyen de transport représente 3 % du nombre des déplacements, contre 28 % aux Pays-Bas, 10 % en Allemagne et en Belgique, 4 % en Italie. En France, deux cents mètres sont parcourus par jour et par personne, contre 800 mètres en Allemagne, 900 mètres en Belgique et 2,3 km aux Pays-Bas.

Oui, le Français aime faire du vélo. Mais qu'entend-il exactement par « faire du vélo » ?

Est-ce aller au travail ? Accompagner les enfants à l'école ? Aller faire des courses ?

Rien de tout cela. Notre culture vélo s'arrête souvent à des promenades sur pistes cyclables et petites routes de campagne.

Les élus de la Ville de Delle et ceux du Conseil Général du Territoire de Belfort ont doté notre Commune de deux pistes cyclables très prisées des usagers. Celle qui relie la Suisse à Thiancourt et très bientôt à Bourogne, celle qui part de la piscine pour rejoindre les tennis couverts.

UN PARTAGE DE LA CHAUSSÉE ENTRE AUTOMOBILISTES ET DEUX ROUES

Les élus ont souhaité renforcer ce dispositif en permettant désormais aux cyclistes d'emprunter à contresens les rues à sens unique où la vitesse est limitée à 30 km/h avec la pose de Bandes Cyclables Suggérées (BCS).

Ces bandes sont signalées en entrée de voie par un panneau indiquant la possible présence des cyclistes à contresens et la répétition régulière d'un marquage au sol qui indique la meilleure position à adopter à droite sur la chaussée pour le cycliste.

Elles rétrécissent visuellement la chaussée, et en permettent le partage en toute sécurité.

Sont concernées par cette mesure, le centre ville : grande rue, rue Scherer, rue des Ecoles, rue Campredon, rue de l'Eglise et le quartier des Pasles : rue Wolff, rue de la Libération et voie Lentie.

Automobilistes, soyez prudents, ralentissez votre vitesse lorsque vous voyez ces pictogrammes, deux roues, soyez vigilants, roulez lentement et respectez le code de la route.



Rue Scherer



Le quartier des Pasles

